

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

La santé du soldat

Il est un point, paraît-il, sur lequel M. le ministre de la guerre a particulièrement appelé, cette année, l'attention des inspecteurs généraux; c'est celui qui a trait aux conditions hygiéniques des casernements. Ce n'est un mystère pour personne que, malgré les améliorations réalisées au cours de ces dernières années, beaucoup de ces casernements laissent encore à désirer, au point de vue de la santé des troupes. On ne saurait donc trop approuver M. le général de Galliffet d'avoir pris à cet égard, une initiative sérieuse. Aucune question n'est plus digne de la sollicitude du ministre de la guerre. Il n'en est pas qui ait un caractère plus pressant et d'un intérêt à la fois plus grave et plus général.

Il s'agit, en effet, de nos fils, de nos frères, de nos amis, appelés chaque jour sous les drapeaux par suite des obligations militaires qui, depuis un quart de siècle, ont pris un caractère obligatoire.

Autant il est désirable d'apprendre aux jeunes gens, suivant une vieille expression, à ne pas craindre pour leur peau, s'il s'agit d'un devoir à remplir, autant il est coupable de les exposer à une mort d'autant plus triste qu'elle constitue, de la part de ceux qui en portent la responsabilité, un sacrifice inutile et coupable.

Chaque année, dans nos villes, dans nos campagnes, il y a des mères, des familles en larmes. En quelques jours, en quelques heures, un jeune homme, plein de vie, de force, de santé, qu'on avait mis vingt ans à élever au prix de tous les soins et de toutes les peines, vient à succomber, ne laissant que le deuil et le regret de toutes les espérances qu'on avait mises en lui et que, tout à l'heure, il allait commencer, et pour la société, et pour les siens, à justifier et à réaliser.

A tout instant, nous voyons se répéter dans les journaux, avec une révoltante banalité, un fait divers ainsi conçu : « L'épidémie a été occasionnée par l'eau d'un puits. Sur ce puits passe un égoût d'où proviennent des infiltrations. De plus, des eaux provenant du nettoyage des fosses d'aisance tombent parfois dans un puits dont l'eau est bue par les soldats. »

Et c'est tout. Et des centaines de malades encombrant les casernes et les hôpitaux. Les généraux en chef, les généraux, les colonels, se déplacent pour se rendre compte de la gravité du mal, dont ils ne peuvent, qu'avec une impuissante tristesse, constater l'étendue et le caractère !...

L'épidémie prend fin, et l'année suivante, dans ces mêmes casernes malsaines ou infectées, la fièvre typhoïde, recommençant son œuvre, envoie d'autres jeunes gens robustes et pleins de vie, rejoindre au cimetière ceux qui les y ont précédés.

En reproduisant ce triste tableau, tracé par la réalité elle-même, nous n'avons aucunement l'intention d'incriminer le ministère de la guerre.

Plusieurs des ministres qui s'y sont succédés se sont préoccupés d'améliorer la si-

tuation sur laquelle l'épidémie annuelle de la fièvre typhoïde — qui toujours, ici ou là, éclate pour la même cause dans nos casernes — vient de ramener si tristement notre attention.

Ce que nous demandons avec instance, au nom des familles et au nom de l'armée, c'est que nulle part on n'attende plus, pour faire, partout où ils ont été reconnus nécessaires et urgents, des travaux qui sont en suspens depuis des années; c'est que les chefs de corps, les médecins et les municipalités, trop souvent indolents, exercent enfin sur ce point toute leur vigilance et que nous n'ayons plus à refaire l'an prochain, un article consacré tant de fois, hélas ! à cette partie trop nombreuse de la jeunesse française, enlevée à la fleur de l'âge par un terrible fléau.

Encore une fois, c'est peu de chose que quelques millions de francs en comparaison de ces jeunes et si précieuses existences et nous espérons que, pour les conserver, des mesures aussi efficaces que décisives seront, à la suite de l'inspection générale de cette année, prises enfin, sur toute l'étendue du territoire.

C. R.

La Baisse de la Rente

A mesure que nous approchons du dénouement de l'Affaire, les incidents se multiplient et s'aggravent avec une telle intensité qu'on est en droit de compter les jours et de se demander ce qui nous attend encore avant le jugement de Rennes.

Battus sur le terrain militaire, écrit la *Petite Gironde*, les adversaires de la révision se réfugient maintenant sur le terrain financier. Profitant de cette période de vacances où les transactions sont à peu près suspendues et où baissiers et haussiers se reposent dans une trêve tacite, ils ont brusquement opéré, pour le compte des congrégations, dit-on, des ventes en masse qui ont amené une baisse notable de la rente française.

On voit tout de suite le parti que peuvent tirer d'une pareille manœuvre les singuliers patriotes qui ont juré de tout bouleverser, de tout abaisser, de tout détruire dans leur patrie plutôt que de laisser la justice y suivre normalement son cours.

Leurs journaux n'ont pas manqué de nous servir les clichés terrifiants dont, de tout temps, les feuilles d'opposition ont usé en présence d'une dépréciation des valeurs publiques : ruine du crédit, déficit général, faillite prochaine, etc., et de rejeter la responsabilité d'une situation aussi inquiétante sur le gouvernement républicain, coupable d'appliquer et de faire respecter la loi.

Ces accusations audacieuses n'ont trompé personne, pas même le monde de la Bourse, vite remis de cette alarme artificielle. Mais que penser de gens qui, se donnant pour les défenseurs de l'ordre, de la religion et de la propriété, ne craignent pas, pour servir d'inavouables intérêts politiques, de faire ainsi la besogne des pires anarchistes ? Et comment les croire désormais quand ils prétendent que le marché financier est aux mains des juifs ?

Les ministres se sont occupés hier des incidents qui se sont passés en Bourse. A ce sujet, la note suivante est communiquée à la presse :

« Le président du conseil a fait connaître qu'une enquête avait été immédiatement ouverte pour rechercher les auteurs des fausses nouvelles auxquelles il faut attribuer la baisse tout accidentelle qui s'est produite sur le cours de la rente dans la séance d'hier. Les résultats de cette enquête seront transmis au garde des sceaux »

Nous pouvons ajouter que c'est le préfet de police qui, à la demande du ministre des finances, a dès hier ordonné cette enquête qui, s'il y a lieu, sera transformée en instruction judiciaire.

LE PROCÈS DE RENNES

Le sauf-conduit d'Esterhazy

M. Monis, garde des sceaux, vient d'adresser la lettre suivante à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères :

Monsieur le ministre et cher collègue,
En transmettant la cédule d'assignation à témoin ci-jointe, destinée au chef de bataillon en réforme Esterhazy, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire connaître à ce dernier qu'il peut obéir à cette citation sans avoir à craindre d'être inquiété à l'occasion des poursuites qui sont actuellement dirigées contre lui.

Pour lui permettre de se rendre à Rennes et de se tenir à la disposition du conseil de guerre chargé de statuer dans l'affaire Dreyfus, il ne sera l'objet d'aucune recherche, ne recevra aucune notification d'une nature quelconque, à la requête du ministère public, pendant le temps de son séjour en France, à partir du 6 août 1899 jusqu'à l'expiration du délai de vingt-quatre heures qui suivra la clôture des débats devant le conseil de guerre.

Agréez, monsieur le ministre et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
MONIS.

Le capitaine Lebrun-Renaud

L'Agence Nationale publie l'information suivante :

Dans la liste des témoins cités à la requête du ministère public, on a remarqué l'absence du capitaine Lebrun-Renaud. Bien que par cet oubli volontaire, le commissaire du gouvernement ait paru vouloir passer outre sur la question des aveux dont l'inexistence juridique a été constatée par la Cour de cassation, nous croyons pouvoir affirmer que la défense se propose de citer le capitaine Lebrun-Renaud au procès.

Les défenseurs du capitaine Dreyfus estiment qu'il est de l'intérêt de leur client que pleine lumière soit faite et que tous les témoins, sans exception aucune, qui ont connu de l'affaire, soient amenés à la barre et qu'enfin une confrontation entre le capitaine Lebrun-Renaud et le capitaine Dreyfus doit venir éclairer la question des aveux.

Déclaration d'Esterhazy

Esterhazy a déclaré, hier soir, au correspondant du *Matin*, qu'il ne se rendrait pas à Rennes. Il estime qu'après toutes ses déclarations, son témoignage n'est plus nécessaire.

— C'est, dit-il en résumé, à ceux que j'ai mis en cause de s'expliquer.

L'Enquête Beurepaire

L'*Echo de Paris* annonce qu'il publiera demain l'enquête faite par M. Beurepaire sur l'affaire Dreyfus.

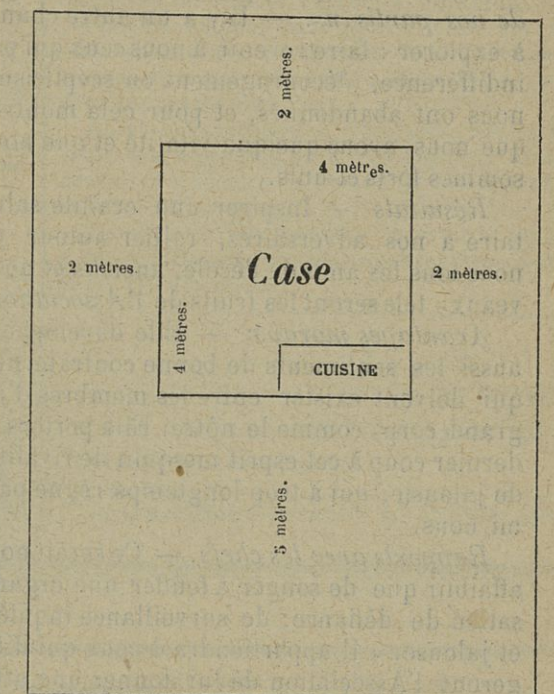
LA CASE DE DREYFUS

Les dimensions exactes. — La vérité sur la palissade.

On a beaucoup écrit sur la case de Dreyfus à l'île du Diable, on en a publié des vues photographiques prises de loin, donnant sa

situation topographique sur l'îlot où le condamné de 1894 a passé quatre ans et demi dans les conditions que l'on sait; mais on n'a jamais pu arriver à savoir bien exactement quelles en étaient les dimensions.

Nous pouvons aujourd'hui combler cette lacune et, ainsi qu'on le verra d'après le plan ci-contre, établi d'après les documents



authentiques, la case mesurait exactement 4 mètres sur 4 mètres, soit 16 mètres carrés, avec, dans un des angles, une petite cuisine, car le condamné devait préparer lui-même ses aliments.

Cette case était entourée non pas seulement d'une palissade, mais d'un mur haut de deux mètres cinquante, laissant sur trois côtés, pour les promenades du condamné, une séparation de deux mètres, et sur le quatrième de cinq mètres. C'est sur ce mur que fut élevé, d'après les ordres de M. Lebon, ministre des colonies, la fameuse palissade dont on a tant parlé et qui mesurait elle-même deux mètres 80 centimètres de haut. L'enceinte dans laquelle était enfermé le capitaine Dreyfus avait donc une hauteur totale de cinq mètres trente centimètres. On n'en avait pas moins cru, par excès de précaution, devoir épouser les piquets dont était formée la palissade.

(Le Petit Bleu)

M. G.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Un exemple à imiter

Il n'est pas inutile d'énumérer quelques-uns des avantages que peuvent trouver les instituteurs publics à former, dans chaque département, une *Association amicale* destinée à grouper leurs efforts en vue de la défense de leurs intérêts.

Nous ne saurions mieux faire que de recommander la lecture d'une circulaire lancée par les instituteurs des Landes et ayant pour objet la création d'une *Amicale* dans ce département.

La longueur de ce document ne nous permet pas de le reproduire en entier. Nous nous contentons d'en dégager les idées principales :

L'esprit nouveau. — Les partisans de l'esprit nouveau ont proclamé la faillite de l'école laïque et ceux qui auraient dû rester nos plus fermes soutiens nous ont abandonnés.

Déformation de l'esprit laïque et républicain. — On voit des hommes qui prétendent à la qualité de républicains et qui font élever leurs enfants dans des établissements congréganistes. Il y a des municipalités soi-

disant radicaux qui subventionnent les écoles libres.

L'instituteur reste seul pour défendre l'école laïque. — Les sincères défenseurs de l'école disparaissent peu à peu ; l'instituteur est seul, livré à ses propres forces.

Progrès de nos adversaires. — Que font les ennemis de l'école laïque ? Ils travaillent dans l'ombre, revêtus de masques, se défendant de toute hostilité à l'égard de nos institutions. Cette lutte sourde mine et sape les bases de l'éducation laïque et c'est ainsi que les congréganistes augmentent de jour en jour, s'enrichissent et créent de nouvelles écoles libres.

Le péril est réel. — Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur ce qui se passe dans les postes d'honneur qu'on appelle des postes de lutte. Les instituteurs qui sont là ont-ils rencontré tous les dévouements sur lesquels ils étaient en droit de compter ?

L'union s'impose pour inspirer le respect à nos ennemis. — Serrons nos rangs ; nous trouverons dans l'Association la vigueur nécessaire pour résister à toutes les attaques. Isolés nous serions le jouet d'ennemis insinuants et habiles et des envieux qui nous entourent. Si derrière chacun de nous il y a 800 collègues unis comme les doigts de la main on nous traitera avec plus d'égards.

L'union s'impose pour réveiller le zèle de nos partisans. — Il y a un autre champ à explorer : faire revenir à nous ceux qui par indifférence, découragement ou scepticisme nous ont abandonnés, et pour cela montrer que nous avons quelque vitalité et que nous sommes forts et unis.

Résultats. — Inspirer une crainte salutaire à nos adversaires, rallier autour de nous tous les amis de l'école, anciens et nouveaux : tels seront les fruits de l'Association.

Avantages moraux. — Elle développera aussi les sentiments de bonne confraternité qui doivent exister entre les membres d'un grand corps comme le nôtre. Elle portera le dernier coup à cet esprit mesquin de rivalité, de jalousie, qui a trop longtemps régné parmi nous.

Rapports avec les chefs. — Ce serait nous affaiblir que de songer à fonder une organisation de défiance, de surveillance inquiète et jalouse. « Il appartiendra à ceux qui dirigeront l'Association de lui donner une attitude de sympathique déférence envers l'autorité et la hiérarchie, tout en lui conservant un esprit de véritable indépendance. »

Nous pensons que M. D... et les rédacteurs de cette circulaire ont trouvé la note juste, non seulement dans l'exposé des motifs qui justifient la nécessité d'une Association amicale, mais encore dans le caractère que doit avoir cette association dans ses rapports avec l'administration.

Il serait extraordinaire que cet appel si éloquent et si suggestif ne fût point entendu et nous souhaitons à l'Amicale des Landes, récemment fondée, tout le succès qu'ont obtenu des associations du même genre dans d'autres départements.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Mouvement Préfectoral

M. Waldeck-Rousseau fera signer au conseil de mardi prochain un mouvement préfectoral. Ce mouvement sera très réduit et se bornera à combler les quelques vacances existant actuellement.

M. Loubet dans la Drôme

M. Loubet qui s'est rendu à Marsanne auprès de sa mère, il y a 2 jours, a visité hier l'hôtel de ville de Montélimar. Il a été reçu par les chefs des divers services.

Il s'est rendu ensuite à l'hospice. Après l'avoir visité, il a fait une promenade en ville et sur les boulevards. Il était accompagné de MM. Gauthier, maire; Valentin et Hygouet, adjoints; Combarieu, le commandant Lamy et Paul Loubet. Le Président est reparti dans la soirée.

Désarmement

On mande de La Haye : Les deux articles des deux conventions sont définitivement adoptés. Les trois déclarations connues sont lues et adoptées. Il reste seulement la convention de l'arbitrage retardée par la clause de l'accession sur laquelle l'Angleterre maintient son attitude intransigeante.

Le comité de rédaction se réunira demain.

Retraite du général de Négrier

Plusieurs de nos confrères ont reproduit, à titre de document, les conversations attribuées par quelques journaux à des amis plus ou moins intimes du général de Négrier. La vérité c'est que celui-ci n'avait voulu faire part de ses impressions à personne, se réservant de prendre une résolution ferme après son entrevue avec le ministre de la guerre.

Anjourd'hui, cette résolution est prise. Les renseignements que nous avons pu nous procurer nous permettent d'affirmer que le général de Négrier est décidé à prendre sa retraite.

Il boucle ses malles et se dispose à se retirer à la campagne. D'ores et déjà, ce sont ses propres expressions, il « se considère comme ne faisant plus partie de l'armée. »

M. Deschanel

La nouvelle du mariage de M. Deschanel avec une riche Américaine est absolument erronée.

En Russie

On télégraphie de Stockholm au *Morning leader* de Londres, que l'opération qu'on doit bientôt faire subir au tzar est tellement grave, que la régence sera incessamment confiée au grand-duc Michel. Le même télégramme dit que cette opération est indispensable, à moins qu'on ne consente à voir le tzar devenir fou dans quelques mois. La tristesse qu'a causée à Nicolas la mort du tzarewitch et la déception de voir que la tzarine lui donnait encore une fille au lieu de l'héritier attendu, auraient contribué à aggraver l'état de l'empereur.

La journée de huit heures

M. Millerand, ministre du commerce, accompagné de M. Mogeot, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, a visité les ateliers du boulevard Brune. L'agence Havas annonce que, sur la demande du ministre, M. Tougas, directeur-ingénieur, va procéder dans les ateliers dont il a la direction à une expérience de la journée de 8 heures. Ces ateliers sont chargés de la construction des appareils télégraphiques et téléphoniques, de la fabrication des timbres-poste, etc.

Président assassiné

Dans la République dominicaine. — Le Président Ulysse Heureaux

Le général Ulysse Heureaux, président de la République dominicaine, a été assassiné à Moca, localité du nord de l'île, au cours d'une de ces fréquentes tournées qu'il faisait pour s'assurer du loyalisme de ses administrés.

CHRONIQUE LOCALE

Vacances scolaires en 1899

— Par arrêté de M. le préfet du Lot, la durée des grandes vacances dans les établissements publics d'enseignement primaire du Lot est fixée ainsi qu'il suit :

1° Ecoles primaires supérieures et cours complémentaires. Ecoles où le personnel a contribué au fonctionnement des cours d'adultes et œuvres post-scolaires ou dans lesquelles sont organisées des classes de vacances. Sortie, vendredi 4 août. Rentrée, lundi 2 octobre.

2° Ecoles primaires élémentaires. Sortie, vendredi 18 août. Rentrée, lundi 2 octobre.

3° Ecoles maternelles. Sortie, vendredi 1^{er} septembre. Rentrée, lundi 2 octobre.

Conseil supérieur de la Mutualité

Voici les résultats du scrutin du ballottage concernant les élections pour la nomination au conseil supérieur de la mutualité des représentants des Sociétés de secours mutuels approuvées, qui ont eu lieu le dimanche 16 juillet 1899 dans les départements composant le neuvième collège comprenant l'Arriège, l'Aveyron, le Gard, la Haute-Garonne, le Gers, l'Hérault, le Lot, la Lozère, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, le Tarn et le Tarn-et-Garonne : inscrits, 1,259 ; MM. Darquier, 668 voix (élu) ; Pams, 504 ; Marques, 55 ; Dallas, 11 ; divers, 16.

CAHORS

Escompte et Recouvrements

A partir du 1^{er} août prochain, les bureaux d'escompte et recouvrements de M.

G. Bruel seront transférés 47, boulevard Gambetta, en face le Palais de justice

Avis aux contribuables

Les contribuables de la commune de Cahors sont prévenus que le contrôleur des contributions directes sera le 1^{er} août prochain, à sept heures du matin, à la mairie de Cahors, afin de constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1900.

Lycée Gambetta

Nous annonçons, il y a quelques jours que les 9 élèves de philosophie de notre lycée étaient tous admissibles à la deuxième partie du baccalauréat, nous apprenons aujourd'hui que tous ont été définitivement reçus.

Ce beau résultat qui ne nous surprend nullement du reste — n'en est-il pas ainsi pour la philosophie depuis quelques années ? — nous l'enregistrons avec un vif plaisir.

Nous tenons à remarquer en outre que deux élèves, MM. Bru et Jubin ont obtenu la mention *assez bien* et un autre, M. Cangardel, la mention *bien*.

Nous avons eu la curiosité de rechercher, dans les résultats des examens de la présente session, donnés par nos confrères de Toulouse, le nombre des mentions. Nous trouvons que 28 élèves de philosophie ont été admis ; 23 ont été reçus avec la mention *assez bien* ; 4 seulement avec la mention *bien*. Ces mentions, on le voit, ne sont pas monnaie courante et la proportion attribuée aux élèves de notre lycée est bien au-dessus de la moyenne. Cette constatation a sa valeur !

Nous félicitons bien vivement, une fois encore, les heureux bacheliers, leurs éminents professeurs, MM. Le Bret et Serres, et l'administration si intelligente et si dévouée du lycée.

— Voici le nom des 9 bacheliers : MM. Aillet Fernand, Bach Alcide, Blanchard Urbain, Bru Théophile, Cangardel Henri, Jardel Amédée, Jubin Maurice, Pouget Ludovic, Sériey Pierre.

Au moment de mettre sous presse, on nous communique le résultat suivant :

RHÉTORIQUE (RÉSULTATS CONNUS)

Besse, Pierre.	Mention <i>Assez Bien</i> .
Conquet, Edmond.	
Demeaux, Léopold.	id.
Laurié, Emile.	
Mazard, Jean.	id.
Roux, Henri.	id.
Valades, Germain.	

Ce résultat confirme singulièrement ce que nous disions plus haut. Quatre mentions sur sept succès ! voilà qui prouve une fois de plus l'excellence des études de notre établissement universitaire.

Nos meilleures félicitations aux élèves et à leurs maîtres dévoués.

Certificat d'études complémentaires

Cet examen a eu lieu hier et aujourd'hui à Cahors, en voici le résultat :

39 candidats se sont présentés ; 29 ont été définitivement reçus. Ils appartiennent aux cours complémentaires de Cahors (rue du Lycée) et de Puy-l'Evêque.

Ce sont par ordre de mérite :

Pelras Jules	de Cahors	id.
Sembel Edouard		id.
Pelet Charles	<i>ex-aequo</i>	id.
Pasquier Emile	<i>ex-aequo</i>	id.
Monville Adrien		id.
Rougié Camille		id.
Macabiau Pierre		id.
Grat Eugène		id.
Francoal Prosper	de Puy-l'Evêque	id.
Boissoles Emile	de Cahors	id.
Alazard Louis		id.
Deltheil Emile	de Puy l'Evêque	id.
Bachaud Joachim	de Cahors	id.
Andrieu Léon		id.
Bel Edmond	<i>ex-aequo</i>	id.
Delpech Charles	<i>ex-aequo</i>	id.
Marty Léon		id.
Lafourcade Albert		id.
Poulanges Camille	de Puy-l'Evêque	id.
Périer Charles	de Cahors	id.
Murat Camille		id.
Daynac Léopold		id.
Combes Edmond		id.
Barry Adrien	<i>ex-aequo</i>	id.
Lacombe Emile		id.
Simon Henri		id.
Besombes Henri	<i>ex-aequo</i>	id.
Rougié Victor		id.
Merle Fernand	<i>ex-aequo</i>	id.

Obsèques

Mercredi soir ont eu lieu les obsèques du capitaine Garde, dont nous avons annoncé la mort subite.

A cinq heures, l'aumônier de l'hospice a procédé à la levée du corps, pendant qu'un roulement sourd de tambour se faisait entendre et que le piquet d'honneur commandé par le lieutenant Chambouillat portait les armes. Après la cérémonie religieuse, qui a eu lieu dans la chapelle de l'hospice, le cortège s'est dirigé vers la gare au son de marches funèbres jouées par la musique du 7^e d'infanterie.

Derrière le corbillard marchaient des sous-officiers portant des couronnes offertes par les officiers et sous-officiers du 7^e d'infanterie et le bureau de recrutement de Cahors, auquel était attaché le défunt.

Le deuil était conduit par le beau-frère du capitaine Garde, accompagné par le colonel Marcot ; puis suivaient tous les officiers de la garnison et de nombreux civils, parmi lesquels nous avons remarqué M. Talou, sénateur ; M. le préfet du Lot ; M. le maire de Cahors ; les directeurs de diverses administrations et un grand nombre de personnes.

Arrivé à la gare où le corps a été déposé dans un fourgon de la Compagnie d'Orléans à destination de la Rivière-Sans-et-Gouby (Landes), pays natal du défunt, M. le colonel Marcot, dans des termes émus, a retracé la carrière militaire du capitaine Garde et lui a adressé en son nom et au nom de ses camarades un dernier adieu.

Manœuvres de garnison

Le 7^e régiment d'infanterie a exécuté jeudi, vendredi et aujourd'hui, des manœuvres de garnison.

Le régiment rentrera demain à Cahors.

Tribunal correctionnel

Audience du 27 juillet

J. L... âgé de 38 ans, charpentier aux Arques, s'est introduit pendant la nuit du 5 au 6 juillet dans la grange de son voisin, Louis Véry, limonadier et meunier, pour y prendre une gerbe de paille de seigle.

Cette tentative de vol a été empêchée par le sieur Véry, qui couchait dans la grange depuis quatre nuits, le revolver au poing, attendant le voleur. Lorsque j'ai entendu la clef ouvrir la porte de la grange, dit-il, j'ai vu un individu entrer avec une bougie allumée qui s'est éteinte immédiatement, j'ai cru que c'était un revenant, et j'ai eu des gargouillements dans les intestins.

Le tribunal, tenant compte des bons antécédents de l'inculpé et de la considération dont jouit sa famille, le condamne à un mois de prison en le faisant bénéficier de la loi sur les sursis des peines.

J. B... et A. B... son gendre, de Montcoutier, commune de Valrouffé, inculpés d'avoir outragé par paroles un officier ministériel dans l'exercice de ses fonctions, manifestent devant les juges les plus profonds regrets.

Le tribunal, trouvant des motifs d'atténuation dans les regrets que manifestent les deux prévenus, les condamne à 25 fr. d'amende, en les faisant bénéficier de la loi Béranger.

Jean Delon, âgé de 30 ans, cultivateur aux Junies, commune de Cahors, est prévenu du délit de coups et blessures envers sa jeune femme, Marie Mériguet, qu'il a littéralement rouée de coups dans la soirée du 10 juillet.

Le tribunal, faisant au prévenu l'application de l'article 34 du Code pénal, le condamne à six jours de prison.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 30 JUILLET

Signal d'Orange, (Allegro)	Gurtuer.
Le Voyage en Chine, (Ouverture)	Bazin.
Les Mousquetaires au Couvent,	Varnay.
Samson et Dalila, (Fantaisie)	St-Saëns.
Souviens-toi, (Valse)	Waltzfeld.

De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2 (Allées Fénélon.)

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 25 au 29 juillet 1899

Naissance

Delpon Antonin, à Toulousque.

Décès

Delmas, Jean Pierre, 3 mois et demi, rue Labarre, 2.
Garde, Pierre-Jules, capitaine au 7^e régiment d'infanterie, chevalier de la Légion d'Honneur, 45 ans célibataire, décédé à l'hospice.

Labarrière Antoinette, épouse Vergne, 62 ans, sans profession, à l'hospice.
Bengué Jullien, soldat au 7^e de ligne, 22 ans, célibataire, à l'hospice.

Arrondissement de Cahors

LIMOGNE. — Mercredi dernier a eu lieu à Limogne l'examen pour le certificat d'études primaires. Les candidats étaient au nombre de 39.

Voici les noms des élèves reçus :
Garçons. — Bras, Durand, Delpech, Couderc, Decremps, Dazols, Pons, Lafon Remy, Lafon Jean, Artous, Lafon Abel, Garibal, Lafon.

Jeunes filles. — Fraysse, Frauciel, Roux, Lafon, Parra, Artous, Boissel, Bosc, Flières, Bessières, Flaujeac, Gasc et Pouzat.

Par une innovation heureuse et afin de stimuler le zèle des maîtres et des élèves, les membres de la commission d'examen ne faisant pas partie de l'enseignement, ont décidé que chaque année deux livrets de caisse d'épargne seraient offerts par eux pour être distribués au garçon et à la jeune fille ayant obtenu le premier numéro au classement.

Cette année les gagnants de ce prix ont été Mlle Fraysse, élève de l'institutrice de Saillac et M. Bras, élève de l'instituteur de Cènevières.

PRAYSSAC. — *Nouvelle militaire.* — C'est avec la plus vive satisfaction que nous apprenons que notre compatriote, le lieutenant-colonel Pardes, frère de M. le maire de Prayssac, vient d'être nommé au grade de colonel du 13^e régiment d'infanterie de marine, à Madagascar.

LALBENQUE. — M. Paul Andrieu, jardinier, faubourg Cabessut (Cahors) est venu déclarer à M. le maire de Lalbenque, le jour de la foire du 25 juillet courant, qu'il avait trouvé une somme en argent ou valeurs qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Conseil d'arrondissement.* — Le Conseil d'arrondissement de Figeac s'est réuni lundi, dans la salle ordinaire de ses délibérations, pour la première partie de sa session.

Etaient présents : MM. Pradelle, Rousely, Bruel, Doucet, Conort, Dournas, Bex et Fayet. Excusé, M. Roussille. M. Julien Sauve, sous-préfet, assiste la séance.

M. Pradelle, doyen d'âge, prend la présidence et invite l'Assemblée à constituer son bureau. M. Pradelle est élu président à l'unanimité ; M. Rousely, vice-président, et M. Bex, secrétaire. M. le Sous-Préfet donne lecture de son rapport sur la situation des divers services de l'arrondissement.

Sur la proposition de M. Rousely, le Conseil adopte pour la quatrième fois le vœu que le courrier de Lacapelle à Leyme, passe en rentrant à Lacapelle par Aynac et explique

que ce nouveau service ne peut donner un surcroît de dépenses à l'administration des postes. Le Conseil, sur la proposition de M. Pradelle, renouvelle le vœu tendant à la création d'un débit de tabacs et de poudres au lieu dit le Trinquet, commune de Thémines.

Le Conseil émet le vœu que la taxe des lettres soit abaissée à dix centimes, et vu le nombre de la population d'Espagnac et de Sainte-Eulalie, émet le vœu que le conseil général prononce le sectionnement de cette commune. Sur la proposition de M. Bruel, le Conseil adopte, à l'unanimité, le vœu que l'administration accorde à la culture française une plus grande quantité de tabac.

Le Conseil, appelé à se prononcer sur la répartition des contingents communaux demandés aux communes pour l'entretien des chemins de grande communication en 1900, donne un avis favorable.

— *Accident.* — M. T..., conseiller municipal à Capdenac-le-Haut, se rendait avant-hier en voiture à Figeac, lorsque, arrivé au lieu dit Lavayssière, le cheval, effrayé par les aboiements d'un chien, prit peur et s'emballa. Conducteur, cheval et voiture, furent violemment renversés sur la route.

M. T... a reçu quelques contusions, et la bête est grièvement blessée.

CAJARC. — *Cours de solfège.* — Les jeunes gens et enfants qui désirent suivre les cours de solfège qui commenceront à partir du 1^{er} août 1899, n'ont qu'à se faire inscrire de suite, et jusqu'à cette date, chez M. Andrieu, chef de musique de l'Alliance cajarcquoise.

St-CÉRÉ. — *Distribution de prix.* — C'est au 6 août prochain qu'est fixée la distribution des prix aux écoles primaires supérieures de Saint-Céré. Comme d'habitude elle aura lieu sous le préau de l'école primaire supérieure de garçons. Elle sera présidée par M. Jullien Sauve, le sympathique sous-préfet de Figeac.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Sauvetage.* — Ces jours derniers, la veuve Peyredieu, domestique chez le nommé Jardel, propriétaire au Roc, canton de Souillac, lavait du linge à la Dordogne. S'étant aperçue que le courant de l'eau lui en avait enlevé une partie, elle s'avança jusqu'au milieu de la rivière pour le rattraper. Mais elle fut entraînée par le courant très fort en cet endroit, elle se serait infailliblement noyée sans le secours d'un brave paysan, le nommé Brognoux, âgé de 29 ans, domestique chez M. le docteur Garrigues, qui, n'écouterant que son courage, se jeta résolument à l'eau et fut assez heureux pour ramener sur la berge la femme Peyredieu presque inanimée. Des soins intelligents lui furent aussitôt donnés par les personnes présentes et par M. le docteur Garrigues, à la suite desquels cette pauvre femme reprit ses sens.

Nous félicitons le nommé Brognoux de sa belle conduite, que nous sommes heureux de signaler à qui de droit.

Coups et blessures. — Ces jours derniers, les nommées Antoinette Beffera, épouse Poujade ; Françoise Bély, épouse Marty, et Pauline Labodie, épouse Pot, ménagères à Montvalent, s'étant prises de querelle, se sont portés des coups et fait des blessures réciproques.

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Martel contre ces trop fougueuses ménagères.

BULLETIN FINANCIER

Les démentis officiels aux bruits répandus hier en Bourse ont provoqué une reprise sensible, d'autre part, le comptant paraît avoir voulu profiter des bas cours pratiqués pour mettre en portefeuille à meilleur compte.

Nos Rentes clôturent, le 3 0/0 à 100 en hausse de 30 centimes, le 3 1/2 0/0 à 102,22 n'a pas varié, l'Amortissable finit à 100,15 au lieu de 100,05.

La Banque de France cote 4000.

Le Comptoir National d'Escompte vaut 610 le Crédit Foncier 710, le Crédit Lyonnais 953, la Société Générale 590.

Le Conseil d'administration de la Banque spéciale des Valeurs Industrielles fait démentir le bruit de la démission de son président, M. Paul Bernard.

Le Lyon reprend à 1848, le Midi à 1825, le Nord à 2095.

Le Suez à 3535 n'a pas varié.

L'Extérieure clôture à 60,75 ; l'Italien à 91,95 ; le Portugais à 24,59 ; le Russe 3 0/0 1891 à 90,05 ; le Turc D à 22,95 ; la Banque Ottomane à 560.

Les actions de l'Epicyclo se traitent aux environs de 125 fr.

GUERISON DES HERNIES



Que de boniments la réclame n'a-t-elle pas suscités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente ? Aussi, le public devenu sceptique avec raison, demande-t-il des actes au lieu de vaines paroles. C'est pour cela que nous engageons les personnes à venir voir le nouveau bandage, dû aux laborieuses études scientifiques de l'éminent spécialiste herniaire **M. J. Glaser**, qui seul a su résoudre ce problème insoluble jusqu'à lui, la guérison de la Hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'humanité.

La nouvelle invention **Glaser** consiste en une ceinture sans ressort d'acier, ni élastique, elle se porte nuit et jour sans gêne. La hernie étant maintenue ainsi, les muscles de l'anneau se resserrent et le mal est appelé à disparaître, surtout chez les sujets vigoureux.

Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs intéressés à profiter de son passage en allant le consulter à Cahors, le 1^{er} août, Hôtel des Ambassadeurs ; à Limoges, le 2, Hôtel de la Boule d'Or.

Envoyer 60 centimes pour recevoir la brochure à **M. J. Glaser**, spécialiste-herniaire à Héricourt (Haute-Saône).

Vous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la Gelée printanière et l'Oïdium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfatages liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÈS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LIEBIG	Véritable
	Extrait
	de Viande
	LIEBIG
	INDISPENSABLE dans toute bonne cuisine, pour préparer et améliorer potages, sauces, légumes, ragoûts, etc.

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

XIII

L'ULTIMATUM DE DENISE HATTIER

Certes il fallait que Joseph Arnould fût tout entier aux sentiments qu'avaient éveillés en lui les dernières paroles de Denise, pour qu'il n'entendit point ce bruit. Ces sentiments étaient la surprise, d'abord, puis l'incrédulité, combattue par l'appréhension. Pour le moment, il essayait de plaisanter :

— Mourir ! vous badinez, ma mie ! Est-ce qu'on se périt à votre âge, lorsque l'on a votre beauté, vos avantages et votre avenir ? Sacrebleu ! c'est bon dans les livres de comédies.

La jeune femme étendit la main vers le Christ de cuivre accroché à gauche de la porte, selon la coutume Lorraine au-dessus du bénitier de faïence et de la branche de buis rapportée de l'église le dimanche des Rameaux.

— Je jure, prononça-t-elle avec une lenteur solennelle, que, si vous ne m'accordez le délai que j'implore, avant qu'il fasse jour demain, j'aurai cessé de vous redouter !...

Ce n'était pas une vaine menace...

Denise était si fatiguée de souffrir ! Mais c'était aussi une âme chrétienne. Voilà pourquoi elle conjurait son persécuteur de lui octroyer un sursis et de lui laisser embrasser son enfant.

Elle espérait que les baisers de l'innocente créature la rendraient forte contre cette pensée du suicide qui allait l'envahissant et l'absorbant. Et puis, on ne sait pas, dans le délai d'un mois un miracle l'arrêterait peut-être sur la pente où l'entraînait la tyrannie de cette pensée...

Elle fixait sur l'aubergiste un regard perçant :

— Je n'ignore point, reprit-elle, que ce que je vous annonce l'intention de faire est un crime. Je n'hésiterais pas, pourtant, Dieu me jugera. Que ce crime retombe sur celui qui m'aura poussé à le commettre !...

— Et votre fils ? objecta Joseph vivement. Vous oubliez donc votre fils ?

La sœur du lieutenant leva les yeux au ciel : — Il me rejoindra dans une vie meilleure. Ce sera un ange là-haut, et mon juge, touché de ses prières, nous réunira à jamais au séjour de miséricorde...

La jeune femme était belle, à cette heure à la façon de ces types divins qui se perdent et planent au-dessus des nuages et que nous adorons de trop bas. Ses prunelles étincelaient d'une résolution innattendue. Sa bouche fière commandait. Ses cheveux, rejetés en arrière, dégageaient l'ovale pur de son visage, qui s'élargissait au delà des tempes, et don-

naient à son front une majestueuse ampleur.

Joseph Arnould ne l'avait point soupçonnée ainsi. Suppliante à ses genoux, elle lui eût produit une impression moins soudaine, moins imprévue et moins puissante.

Le paysan fit un pas vers Denise et un râle sortit de sa gorge.

— Sang Dieu ! mignonne, vous ne mourrez point ! Vous serez à moi ! A moi seul !...

A moi seul ! François, aux écoutes, comprit cette fois. Son mouchoir sortit de sa poche. Ce qui suivit fut rapide comme l'éclair.

Au moment où la jeune femme effrayée du brusque mouvement de son interlocuteur, cherchait du regard un aide, un défenseur, ce regard tomba, par hasard, sur la feuillée qui formait rideau dans le parc...

Un homme, — celui sans doute qu'elle avait vaguement aperçu quelques instants auparavant et qui s'était si promptement dissimulé sous la ramure, — un homme venait de repaître à travers les branches écartées. Cet homme tenait un fusil dont il abattit le canon dans la direction du pavillon. C'était évidemment l'aubergiste qu'il visait. Ce dernier, en effet, se présentait — de dos — dans l'embrasure de la croisée.

A cette vue, Denise ne songea plus aux menaces du misérable : son cœur de femme n'eut souci que du péril couru par une créature humaine...

Et, comme il faisait un pas vers elle, ce fut elle-même qui le saisit — avec une vigueur puisée dans le sentiment de la situation — et

qui le poussa de côté, en dehors de l'ouverture par où la mort allait sûrement lui arriver.

Il était temps : Une détonation éclata dans la verdure de la futaie, — et une balle vint s'aplatir contre la muraille du « poêle » qui faisait face à la fenêtre.

Si Joseph Arnould était resté une seconde de plus dans la ligne de mire du tireur, le projectile lui fracassait le crâne en faisant son trou par la nuque.

Le premier mouvement de l'aubergiste fut de se précipiter vers la croisée pour savoir d'où le coup partait.

Sébastien, une fois son fusil déchargé, s'était renfourré rapidement sous le couvert tandis que François — qui n'avait pu se rendre compte du coup de feu — détaillait pour le rejoindre à travers le parc.

Tout deux pourtant, ne s'éclipsèrent pas si vite, que Joseph ne les reconnût :

— Tous beau, messieurs mes frères ! murmura-t-il, vous me traitez en chien enragé. Eh bien, on agira en conséquence. Les chiens enragés ont des dents, et il n'est pas beaucoup de gens qui reviennent de leur morsure.

Ensuite, s'adressant à la dentelière : — Rassurez-vous, citoyenne. Je sais ce que c'est...

Il ramassa la balle et la mit dans sa poche : — Ça ne sort pas de la famille, — ou plutôt je me trompe : ça sort de la famille.

Il était redevenu absolument maître de lui.

(A suivre)

LES MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

La recherche de l'inconnu

V

LA TABLE D'HÔTE

Un vaste coup de filet en avait eu raison à la fin, et au 2 vendémiaire an IX, sur la place publique de Chartres, vingt-trois têtes de chauffeurs avaient roulé dans le panier.

Les départements, si longtemps et si cruellement désolés, avaient cru pouvoir respirer. Et voilà que l'apparition des *Masques de suie* menaçait de rouvrir l'ère du brigandage et de la rébellion à main armée ! Aussi ne parlait-on que de ces bandits sur le marché de Montreuil. On en parlait chez les bourgeois et dans les boutiques ; on en parlait sous la tente des guinguettes sous l'auvent des échoppes, à l'intérieur des baraques et autour des comptoirs des cabarets ; on en parlait sur les quais, dans la Grand'Rue et sur les Noyes. On en parlait surtout à la table du *Peuple Souverain*.

Vous auriez retrouvé là, assis devant un copieux déjeuner, en compagnie d'une douzaine de convives, trois des principaux personnages de ce récit : Christiane de Noyau, le vidame Gobe Mouche et le marquis Hector de Valleroy. Les deux premiers étaient arrivés le matin avec la diligence du *Plat d'Étain*. Le troisième les avait précédés d'une demi-journée.

Christiane que Vaudrillan avait avertie qu'ils allaient repartir, avait conservé son costume de voyage : fourreau de soie chamois à l'anglaise et chapeau de cavalier en feutre gris à bords retroussés, garni d'une gance noire et orné d'une cocarde et d'un panache aux couleurs nationales. L'ex-agent en outre de son inévitable douillette avait endossé cet air *coup de vent*, plein d'effarement et de sobresauts, du Parisien dépaycé.

Quand au marquis de Valleroy, il avait échangé sa toilette de muscadin contre un habit de chasse, qui, joint à ses cadenettes blondes dépouillées, lui donnait tout à fait la mine d'un gentilhomme campagnard.

Quand elle l'avait vu entrer dans la salle à manger et s'asseoir auprès d'elle, la jeune fille n'avait pu s'empêcher de rougir. Et pourtant elle aurait juré, dès la veille, qu'elle le reverrait à cette heure et dans cet endroit ! Mais le marquis n'avait pas eu l'air de la reconnaître.

Vaudrillan se renseignait sur les exploits des *Masques de suie* auprès de son voisin, médecin des environs, lequel paraissait enchanté de tenir conversation avec quelqu'un

de la capitale.

— Ainsi vous dites, citoyen que ces scélérats sont électiques.

— Electiques, c'est le mot, citoyen. Comme Poulailler, ils arrêtent les voyageurs et les voitures publiques ; Comme Fleur d'Épine, ils saccagent les fermes, les métairies et les moulins ; comme le Beau François, ils *chauffent*...

— Ils *chauffent* !... Vertuchoux ! un vilain mot en vérité ! Mais comment s'y prennent-ils pour chauffer ? Mais d'abord avant tout, permettez : pourquoi diable *chauffent-ils* ?

— Oh ! mon Dieu, citoyen, c'est bien simple il arrive le plus souvent que les paysans chez lesquels les brigands s'introduisent ont serré leur argent, leurs bijoux et tout ce qu'ils ont de plus précieux au fond de quelque trou, dans une cachette ou quelque meuble à secret. Dame, vous comprenez, dans ce temps de bouleversement de toute sorte, il y a de ces visites si désagréables, qu'il est sage de mettre son saint-frusquin hors de la portée des pattes crochues.

— Vous avez parfaitement raison, opina Vaudrillan en tirant sa tabatière.

— Les brigands veulent savoir où est le magot ; le paysan refuse de le dire...

Vaudrillan huma une prise,

— Têtebleu ! j'approuve cette réserve.

— Alors, continua le narrateur, on empoigne le pauvre homme, on le lie, on l'étend sur le carreau et on lui allume des brassées de paille sous les mollets, ou bien encore on lui expose la plante des pieds à la flamme du

foyer, jusqu'à ce que la douleur l'ait contraint d'indiquer le trou, la cachette, le secret.

— Oh ! C'est épouvantable ! murmura Christiane en frissonnant.

Le médecin se leva vers elle et la salua galement.

— Épouvantable, en effet. Mais que voulez-vous ? les *Masques de suie* ne respectent rien. On assure que leur chef leur a fait cette recommandation : Si vous avez affaire à des jeunes mariés, flambez la femme devant le mari. Ça ne sera pas le flambé qui parlera le premier.

— Pouah ! s'écria M. de Valleroy. Votre discours sent le roussi, docteur.

Et il fit une mine de porter sa main à sa poche. Puis avec un geste de désappointement.

— Allons bon ! j'allais passer mon flacon à mademoiselle, pour la désempêtrer de cette affreuse odeur de chair grillée qui s'échappe de la conversation, et voilà que je me souviens d'avoir perdu ce flacon à Paris.

Le verre que mademoiselle de Noyau était en train de porter à ses lèvres s'arrêta à mi-chemin. Et tout le monde se fût aperçu du trouble de la jeune fille, si une voix ne se fût élevée à l'autre extrémité de la table. Cette voix appartenait à un cavalier à la moustache brune, au regard franc et clair, à la physiologie douce et franche à la fois, lequel portait la tenue de route et les épaulettes de lieutenant de dragons.

(A suivre)

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1806	1706	0.50 à 0.90
Vaches.	478	428	0.43 à 0.88
Taureaux.	161	144	0.48 à 0.68
Veaux.	1721	1521	0.75 à 1.20
Moutons.	14913	13912	0.62 à 0.93
Porcs.	4501	4501	0.82 à 1.10

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	193	128	60 à 71
Vaches.	27	18	40 à 60
Moutons.	545	330	55 à 83
Porcs.	830	709	52 à 56

PHOTOGRAPHIE D'ART VALDIGUË

CAHORS, 5, RUE DU PORTAIL-ALBAN
Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc.
HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédé breveté.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 30 (29 juillet 1899).

1° Voyage en Syrie et en Mésopotamie. (De Damas à Bagdad), par M. le Baron d'Oppenheim attaché au Consulat général d'Allemagne au Caire, traduit de l'allemand et résumé par M. Henri Jacotot.

2° A travers le monde : Les Sociétés de Touristes Scandinaves (Deuxième et dernier article), par Charles Rabot.

3° Aux pays inconnus : L'Expédition anglaise au Pôle Sud.

4° Civilisations et religions : Au Soudan égyptien. L'Explorateur du Sabot.

5° La lutte économique : Les Communications

entre la France et la Corse. Un progrès réalisé.

6° La France à l'Étranger : Ce qu'exige la Politique coloniale française.

7° Grandes courses de Terre et de Mer : Le Voyage du Major Gibbons dans la Région du Zambéze.

8° Questions politiques et diplomatiques : La Fédération Australienne.

9° Livres et Cartes.

10° Conseils aux Voyageurs : Hygiène de l'œil pendant les voyages : l'œil doit être ménagé ; choix de verres protecteurs ; usages de l'ombrelle ; sages et utiles recommandations, par Paul Combès.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. ; Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1391^e livraison (29 juillet 1899).

Le page de Jehanne, par M^{me} la Comtesse de Houdetot. — A propos de pigeons, par M^{me} Gustave Demoulin. — Les almanachs, par Louis Barrou. — La Bicyclette, par Edmond Renoir. — Excursions des vacances, par Louis Rousselet.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. ; Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

SAINT-NICOLAS. — 20^e année. — Sommaire du n° 35. — 27 juillet 1899.

Le petit pâtissier (tante Nicole). — Les coups de tête d'Yonne (François Deschamps). — Filleuls de Napoléon (Cap. Danrit). — La troupe de Don Galaor (Eud. Dupuis). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Jean Geoffroy, L. Saint, Paul de Sémant, A. Bireh, L. Rudnicki, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris. — Sommaire du 23 juillet 1899.

V^{ste} Nacla : Chronique. — Jean de Montheas : Le Mot du cœur — Louis Enault : Myrto (suite). — André Theuriot : Dans les roses (fin). — Paul Bonhomme : Prisme d'amour. — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siéglé : Le dernier des Artanans (suite). — V^{ste} Nacla : Trilby (suite).

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1366, du 29 juillet 1899.

Les engrais et les amendements en agriculture, par Albert Vilcoq. — Le système décimal pour toutes les mesures en 1785, par J.-R. Olivier. — Une industrie artistique espagnole, par B. Robert. — La vie sur la planète Mars, par l'abbé Th. Moreux. — Clôtures métalliques et téléphonie, par P. de M. — Le personnel des Universités américaines, par M. Lewal. — Le chemin de fer électrique du Fayet-Saint-Gervais-les-Bains à Chamonix, par O. Jullien. — La repagation des orages, par J.-R. Plumandon. — Découvertes archéologiques à Carthage par H. Laurison. — Les « pneu », par Henri de Parville. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 24 juillet 1899, par Ch. de Villedeuil. — L'expansion de Côte ; la statue de Volta, par J.-F. Gall.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE MONDE ILLUSTRÉ. 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro 2209 du 29 juillet 1899.

GRAVURES : Paris : Exposition de 1900 : Etat actuel des travaux. — Charpente du dôme central du Grand Palais. — Sous la charpente du dôme central. — Dégrossissement d'une statue. — Sculpteurs en plein vent.

Automobilisme : Saint-Germain : Course d'automobiles du Tour de France : Arrivée du gagnant M. R. de Koyff. — La foule, sur la route des Quarante sous. — Le contrôle à la Porte d'Henneumont. — Arrivée du comte de Chasseloup-Laubat.

Beaux-Arts : La leçon du Pilote, tableau de M. Ph. Vigoureux.

Fantaisies illustrées : Les auditions (suite) : Les candidats au foyer. — Oreste. — Hermione. — Traviata. — Agnès. — Le Duègne. — Iphigénie. — M. Alphonse, la baronne d'Ange. — On leur a dit de repasser.

Portraits : Les lauréats des concours de chant et d'Opéra-comique, au conservatoire. — Le prince Danilo de Monténégro et la princesse Julita de Mecklembourg. — Le nouveau Nonce. — Le général Dalstein.

Nécrologie : Le sénateur Chesnelong. — M. Carquet, député. — Le commandant Hériot.

Etudes illustrées : Autour de la question sociale belge : La vieille montagne. — Etablissements de la vieille montagne à Angleure, près Liège. — Fabrication de creusets en terre réfractaire, à Angleure. — Sortie d'une mine de zinc à Neuthead, Angleterre. — Puits d'extraction d'une mine de zinc, en Suède. — Distribution de l'énergie électrique, aux usines de V. Cocq (Belgique).

Armée : Le Livre d'Or des cantinières : M^{me} Vialar, décorée de la Légion d'honneur. — M^{me} Mercurin, décorée de la Médaille militaire.

Monténégro : Vue générale de Cettigne, capitale du Monténégro : La résidence royale de Cettigne. Caricatures : Une fâcheuse erreur, par Malatesta.

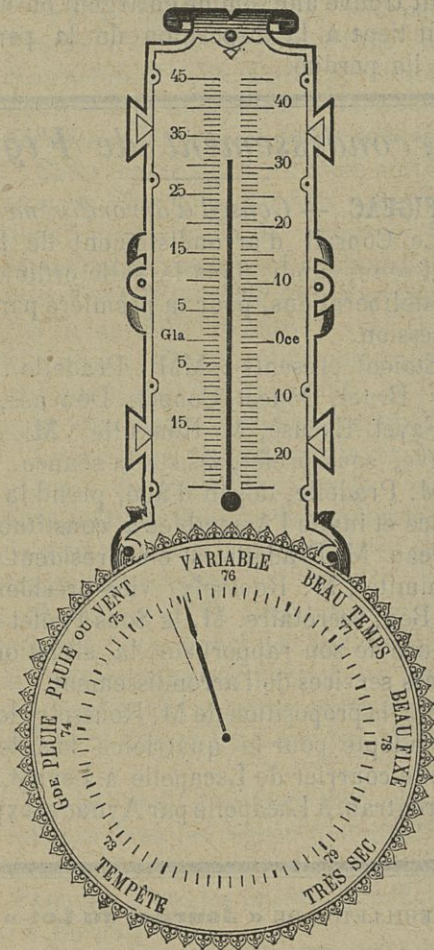
TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Veron. — Variétés : Les trois glorieuses, par G. Lenôtre. — Théâtres, par Intérim. — Musique, par A. Boisard. — Au Monténégro, à propos des épousailles du Prince héritier, par S. Bendzikiewicz. — Les auditions (suite), par G. Lenôtre. — La course d'automobiles, du Tour de France, par Borie. — Les palais des Champs-Élysées, par L. de Montarlot. — Le Livre d'Or des cantinières, par E. M. — Autour de la question sociale en Belgique : Les Etablissements de

la vieille montagne, par C. L. — Automobilisme par A. Wimile. — Semaine illustrée, par N. Nozeroy.

Explication des gravures, Revue comique, Echees, Rébus, Récréations, Memento de la semaine, Sport, Chronique des courses, etc.

Nouvelle illustrée : Le Mariage d'Oïra, par M^{me} Augusta Latouche, illustrations de A. Gérardin.

Le numéro : 50 centimes.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 17
Id. maxima de la veille : 32
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0

Panama à Lots

GROS LOTS : 600,000 fr. et 61 LOTS DIVERS

Six N^{os} pour 5 fr. Tirage 16 août. Bons Exposition 1900, Gros lots : 500,000, 100,000 fr. etc. Six N^{os} pour 3 fr. Tirage 25 août. Loyauté, Sécurité. Partic^{on} autorisée. Répart^{on} intégrale des lots gagnés. Listes f^{co} ap. tirages. Ecr. D^r Union Familiale, 64, rue Oberkampf, Paris.

Prime de valeur sérieuse et gratuite.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr.
Or 125 fr.